

L'ARRESTATION D'EYRAUD

(Voir gravure)

Le *Courrier des Etats-Unis* a publié sur l'arrestation de l'assassin Eyraud des détails qui, joints aux détails que nos confrères de la presse quotidienne ont déjà publiés, nous permettent de reconstituer pour nos lecteurs cette scène d'un drame célèbre.

La personne qui a signalé Eyraud à la police cubaine est un Français établi depuis plusieurs années à la Havane, M. Punchen, qui tient une maison de modes et de confections.

Au mois de février dernier, M. Punchen recevait la visite d'un voyageur qui lui offrit en vente de fort jolies étoffes orientales dont il paraissait avoir un assortiment complet.

—Je suis obligé de me défaire de ces marchandises, dit-il, car je n'ai pas suffisamment d'argent pour continuer mon voyage jusqu'à Mexico.

M. Punchen acheta les étoffes pour un prix bien inférieur à leur valeur réelle.

Deux mois après, ce commerçant lisait dans un journal américain qu'Eyraud avait quitté New-York, emportant dans sa valise des étoffes d'Orient dérobées à un voyageur turc auquel il avait escroqué une certaine somme d'argent. M. Punchen consulta ses livres et reconnut que l'individu auquel il avait acheté des marchandises identiques, s'était présenté chez lui exactement cinq jours après la date qu'on donnait de la fuite d'Eyraud de New-York. Comme il faut un peu moins de cinq jours pour venir de cette ville à la Havane, le négociant en conclut que l'inconnu pouvait parfaitement être l'assassin de Gouffé. Mais les soucis de son commerce lui firent bientôt oublier et l'homme et la singulière coïncidence qui l'avait si vivement frappé.

L'INCIDENT

Dans le courant du mois de mai, le même individu revenait à la *Casa francesca*, — c'est le nom de la maison de M. Punchen, — et proposait à ce dernier une affaire de tabacs devant procurer de gros bénéfices. Comme on lui demandait s'il était satisfait de son voyage au Mexique, il répondit qu'il avait traité à Mexico et dans plusieurs autres villes de très grosses affaires, et comme on insistait pour connaître le nom de la maison qu'il représentait, il dit qu'il voyageait pour le compte de MM. Delaunay et Cie., de Paris.

Cependant ses allures avaient paru étranges à une employée du magasin, Mme Albertine Biemler ; cette personne avait en outre été frappée par la ressemblance du voyageur français avec le portrait que les journaux illustrés avaient donné de l'assassin de Gouffé.

Quand cet individu revint, deux jours plus tard, pour prendre la réponse de M. Punchen, relativement à l'affaire des tabacs, il fut reçu tout d'abord par Mme Albertine Biemler qui lui posa ces questions troublantes :

—Mais alors, si vous revenez de Mexico, vous avez dû rencontrer Eyraud dans cette ville ? Les journaux disent qu'il s'y trouvait dernièrement.

—Non, madame.

—Mais vous le connaissez ?

—Moi, pas le moins du monde.

—Est-ce que vous étiez à Paris à l'époque du crime ?

—Non, madame.

Du fond de son magasin, M. Punchen avait assisté à cet interrogatoire, et il avait remarqué le trouble et la pâleur du voyageur français. Il se rendit au consulat français, et fit part de ses soupçons à M. le marquis de Ripert-Monclair, notre consul général, et aussitôt, Michel Eyraud fut arrêté à l'hôtel de Rome, par un commissaire de police de la ville, accompagné de deux agents.

Les agents, dont notre dessin reproduit le costume exact, sont vêtus à la Havane de costumes de toile avec pantalon à bande rouge, et coiffés de chapeaux de paille.

La marque distinctive du commissaire de police est la canne qu'il tient à la main.

MENACES DE MORT

En apercevant les agents, Eyraud sortit de sa

poche un revolver et les menaça. On se précipita sur lui. Il tourna alors l'arme contre lui-même. Mais elle lui fut arrachée. Il avait dans sa poche un poignard qui lui fut enlevé aussi.

On trouva sur lui de nombreux papiers établissant son identité. Dans la malle qu'il avait laissée à l'hôtel, toute une collection de journaux parlant du crime.

Il prit alors le parti d'avouer qu'il était bien Michel Eyraud.

On le conduisit à la prison. Là, comme on lui avait laissé son lorgnon, il sortit un des verres, le cassa et, avec le fragment aigu, il essaya de s'ouvrir les veines du bras. Le sang coula, mais un caillot se forma et les gardiens étant intervenus, la tentative de suicide n'eut aucune suite.

Il sera prochainement confronté à Paris avec sa complice Gabrielle Bompard.

A PROPOS DE FLEURS

COMMENT FAIRE UN BOUQUET

Bon nombre des lectrices du MONDE ILLUSTRÉ nous sauront gré de leur remémorer la manière de grouper les fleurs pour en faire ressortir les beautés. Si des lois sont dictées par l'art à celui qui peint les fleurs, pourquoi ne recourrait-on pas aux mêmes règles pour les disposer avec grâce dans une corbeille qui doit être offerte, ou dans un vase qui doit être destiné à l'ornement d'un salon, que les fleurs soient artificielles ou qu'on ait eu le plaisir de les cueillir. Voici :

Placez d'abord au centre les fleurs les plus belles et les plus grandes, puis les moyennes, ainsi de suite jusqu'aux plus petites, qui doivent être aux extrémités. Cependant, pour lier agréablement le tout ensemble, il faut avoir soin de glisser de petites fleurs entre les grandes et les moyennes, et de bien opposer les couleurs, telles que le pourpre, le lilas, le violet et le bleu-clair, près du jaune, si c'est la couleur des principales fleurs.

Le jaune tendre, la couleur chair, le bleu et le blanc, près du rouge.

Avec le violet : le rose, l'orangé, le jaune tendre et le blanc feront un bon effet.

Avec le bleu, il faut choisir le pourpre, l'orangé, le jaune tendre et le blanc.

On remarquera que le vert foncé fait bien près des couleurs claires, le vert clair près de couleurs sombres.

Dans un jour de fête ou d'anniversaire où l'on se plaît à payer un tribut d'amour à la nature, à l'amitié, si l'on veut orner de guirlandes de fleurs un appartement, on s'attachera à donner au feston une forme gracieuse. Ils doivent être renflés par le milieu, et aller en diminuant jusqu'aux extrémités : on placera comme pour les bouquets les fleurs les plus belles par leur grandeur et leur couleur, au centre, ensuite, celles de moindre dimension, comme indiqué ci-avant.

On mettra à côté l'une de l'autre des couleurs qui, malgré leur opposition, soient amies, en se servant de fleurs pour nuancer la guirlande ; de cette manière, les fleurs les moins belles serviront à faire ressortir la beauté des autres. Enfin, le bon goût nous dit que les fleurs simples se placent de préférence aux extrémités ; et les fleurs panachées à côté de celles de couleurs unies.

Il en sera à peu près de même s'il s'agit d'établir un jardin de fleurs, dans toutes les règles de l'art. Les fleurs les plus brillantes viendront en premier lieu à l'endroit le plus éloigné de la vue, ensuite les moyennes et, enfin, les moins vives.

Il n'y a pas de possibilité de faire un magnifique jardin, pas même un beau bouquet, si ces conditions ne sont pas observées.

* *

C'est le moment de parler d'une conquête nouvelle que viennent de faire les botanistes, conquête destinée à fleurir nos jardins, à l'heure où la neige étend sur la terre son manteau blanc.

D'ailleurs, la fleur dont il s'agit est appelée "Fleur de neige". Elle a été trouvée dans le nord de la Sibérie où la terre est toujours gelée et tou-

jours couverte d'un triste linceul. Cette fleur merveilleuse s'ouvre en une journée, au commencement de janvier, chaque année ; le troisième jour de sa frêle existence elle se fane et meurt.

Ses cinq pétales ont chacun trois pouces de diamètre, et ils sont couverts d'une sorte de substance cristallisée qui ressemble à la neige et prend la forme d'une étoile.

A la fin du troisième jour, de petits points brillants comme des diamants, de la grosseur d'une tête d'épingle apparaissent à l'extrémité de cette fleur étonnante.

Un voyageur connu, Autoschoff, a recueilli des semences et les a apportées, à St-Petersbourg ; là, il les a enfouies dans un pot plein de neige, qu'il a enfermé, l'été venu, dans une glacière ; puis l'hiver arrivé, le pot remis au dehors, à l'air froid du climat russe, un charmant miracle s'est accompli : le 1er février, une fleur admirable et jusque-là inconnue a jailli de la neige glacée, dans toute sa beauté et a été immédiatement offerte à la Czarine.

Ainsi il n'est aucune région désolée où la nature n'ait prodigué quelques unes de ses grâces pour la consolation de l'homme : inépuisable, infinie, elle sourit tout à coup, dans les lieux les plus mornes, les plus terribles

PRIMES DU MOIS DE MAI

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dame Pierre McSweeney (\$50.00), 3 rue Ste-Elizabéth ; P. Drolet, 705, rue Notre-Dame ; V. Cousineau, 315, rue Amherst ; J.-L.-R. Mercier, 1598, rue Notre-Dame ; Philippe Giraldeau, 891, rue Mignonne ; V. Marchand, 30, ruelle Rolland ; Joseph Lecomte, 4, rue Notre-Dame de Lourde ; Emile Gaudet, 1634, rue Notre-Dame ; L. de Montigny, 154, rue St-Denis ; Henri Gauthier, 104, rue Fullum ; N. F. Bouillon, 58, rue St-Antoine ; Joseph Gird, 102½, rue Montcalm ; Dame Alphonsine Lépine, 1773, rue Ste-Catherine ; Thomas Everett, 344, rue Jacques-Cartier ; Ernest Demuy, 16, rue Dufresne ; Auguste Marineau, 978, rue Mignonne ; Philias Mathieu, 23, ruelle Fullum ; Delle Azélie Savaria, 156, rue Aque-duc ; Alphonse Morin, 224, rue Seigneur ; Fred Larivée, 200, rue Bagg ; Dame Janvier Cyr, 313½, rue Plessis ; A. Lamy, 200½, rue Sanguinet ; Tamis Delorme, Ottawa Hôtel ; Alexandre Girardot, 20, rue St-Martin ; A. Chamberland, 113, rue Montcalm ; D. Thérien, 1484, rue Notre-Dame.

Québec.—Joseph Blais 124, rue Richmond ; Delle Blanche Dennis, 30, rue St-Dominique, St-Roch ; Delle Laura Bédard, rue St-Louis, St-Sauveur ; Louis Gignac, 85, rue Massue, St-Sauveur ; William Welsh, 95, rue des Fossés ; Delle Rosalie Lapierre, 6, rue St-George ; Narcisse Trudel, 48, rue des Prairies ; Téléphore Blais, 44, rue St-Jean ; Joseph Godbout, 239, rue Prince-Edouard ; Joseph Lapointe, 96, rue des Commissaires ; Albert Légaré, 10, rue Alfred ; Z. Turgeon, 190, rue la Reine ; Pierre Lapointe, 166½ rue du Roi.

St-Jean, P. Q.—Flavien Carreau, \$15.00.

Lévis.—Simon Labrecque, Notre-Dame ; Alphonse de la Sale, Notre-Dame.

St-Hubert.—Ferdinand Faure.

Lachine.—Amédée V. Robert.

Pointe-St-Charles.—Madame E. Larue (\$4.00).

Ste-Cunégonde.—Dame P.-B. Hogue, 3304, rue Notre-Dame.

St-Henri de Montréal.—Dame Gingras et Cie, 3556, rue Notre-Dame.

St-Hyacinthe.—Auguste Leblanc.

Ottawa.—W.-B. de Grosbois, au Secrétariat d'Etat.

St-Wenceslas d'Aston.—David Lebrun, N.P.

Yamaska.—Dr R.-M.-S. Mignault.

Coaticook.—C. Lamoureux, jr.

Dunbar, N. W. T.—A. Croteau, St-Joseph's Industrial School.

Nashua, N. H.—Joseph Dubé.

Fall River, Mass.—Marchand frères, 420, Pleasant st.

MOMIES.—On estime que plus de 4,000,000 de momies humaines ont été faites en Egypte depuis qu'on avait commencé à y pratiquer l'art de l'embaumement, jusqu'au septième siècle de notre ère, époque à laquelle il a pris fin. Hérodote et Diodore de Sicile sont d'accord pour constater qu'il y avait en Egypte trois classes d'embaumement, suivant les prix. La première classe coûtait \$1,225, la seconde \$375, et la troisième était à très bon marché.